

**MONTBRISON/** Vendredi 24 septembre, l'Union Départementale des associations familiales, présentait le minibus qui sillonnera le Forez.

# L'Udaf inaugure la Maison de la famille itinérante



Il s'agit d'un véhicule équipé d'ordinateurs connectés sur les réseaux Internet et disposant d'une photocopieuse, d'un mini-four, d'une machine à café. Un lieu convivial destiné à accueillir en confiance des personnes éloignées des villes, et qui n'ont pas accès à Internet. Une accompagnatrice les aide à faire leurs démarches.

Le véhicule est modulable. Une cloison amovible délimite un espace de confidentialité. En ouvrant la séparation, on dispose d'une salle de réunion pour des formations accueillant jusqu'à huit personnes.

Marcel Leroux, président de l'Udaf Loire, comme Bertrand Vialatte, directeur, constate que les gens ont perdu l'habitude d'aller pousser la porte des institutions qui ont pour mission de les aider. Il faut alors aller vers les familles,

vers leur lieu de vie sur des territoires éloignés. C'est le but de la Maison de la famille itinérante qui est aussi mise à la disposition de nombreux partenaires publics, privés et associatifs de l'Udaf.

Notre époque voit à la fois la dématérialisation des démarches et la fracture numérique. La nécessité d'accompagner les publics défavorisés est indispensable pour leur permettre de bénéficier de ce à quoi ils ont droit.

Huit partenaires des actions de l'Udaf ont pris la parole, successivement : Christophe Bazile, président de Loire Forez agglomération, le représentant du Crédit agricole, Henry Jouve, président de la Mutualité sociale agricole Loire-Drôme-Ardèche, Chantal Largeton, présidente de la Caf, Jean-Yves Bonnetfoy, vice-président du Conseil départemental, Dino Cinieri, conseiller

spécial du président de Région Aura, Julien Borowczyk, député, Jean-Michel Riaux, sous-préfet.

En bref, le Conseil régional a investissement 150 000 euros dans cet équipement, le Département promet une contribution, l'Udaf a mis à disposition ses deux minibus modulables pour effectuer des vaccinations dans 30 zones différentes (quartiers populaires, secteurs ruraux).

Pour le sous-préfet, cette Maison de la famille itinérante prolonge le rayonnement des « nombreuses actions lancées ou soutenues par l'Etat à l'instar de la mise en place de maraudes mixtes composées de professionnels de l'aide sociale à l'enfance, de la dispense de formation de professionnels de l'aide sociale à l'enfance et dans les territoires ruraux et quartiers prioritaires ». ■